

Haute école pédagogique du canton de Vaud  
Filière des formations postgrades  
Haute école pédagogique du Valais

hep/

Certificate  
of Advanced  
Studies

Apprentissages  
fondamentaux



# Certificate of Advanced Studies

## Apprentissages fondamentaux

**Durée et investissement :**  
Environ 16 jours de cours et 27 de travail  
personnel répartis sur 4 semestres

**Jours de formation :**  
1 jour par mois hors vacances scolaires,  
en cours d'emploi

**Inscription :**  
décembre à février

---

**Pour le corps enseignant vaudois :**

- [candidat.hepl.ch/cas-apf](http://candidat.hepl.ch/cas-apf)
- [etudiants-pg@hepl.ch](mailto:etudiants-pg@hepl.ch)

**Pour le corps enseignant valaisan :**

- [hepvs.ch/formations-postgrades](http://hepvs.ch/formations-postgrades)
- [sylvie.richard@hepvs.ch](mailto:sylvie.richard@hepvs.ch)

## 10 ECTS

Les pratiques d'enseignement dans les premiers degrés de la scolarité en Suisse romande sont bousculées par les réformes scolaires concernant l'harmonisation de la scolarité obligatoire (concordat HarmoS), la révision du Plan d'études romand (PER) et les nouvelles exigences en matière d'évaluation.

Par ailleurs, différents travaux de recherche récents démontrent l'effet des pratiques enseignantes sur la réduction des inégalités et la prévention de l'échec scolaire particulièrement lors des premières années de scolarité.

Cette formation, proposée conjointement par les HEP du canton du Valais et de Vaud, tient compte de ces nouvelles contraintes et résultats de recherche. Elle vous propose des pistes pour des pratiques d'enseignement et d'évaluation favorables aux apprentissages fondamentaux dans les premiers degrés de la scolarité.

### Thématiques

- Apprentissages fondamentaux (socialisation scolaire, outils de la pensée...)
- Évaluation de la progression des apprentissages fondamentaux
- Entrée dans les disciplines scolaires
- Organisation du travail et apprentissages fondamentaux

### Public visé

La formation est ouverte à toute enseignante et tout enseignant romand exerçant au cycle 1 HarmoS.

### Conditions d'admission

- Être en possession d'un titre d'enseignement reconnu (ou jugé équivalent)
- Faire valoir 2 ans de pratique d'enseignement
- Exercer au cycle 1 HarmoS au moment de l'entrée en formation